

# CHANTIERS VERTACO JUILLET 2022

## MAIRIE D'ENGINS

ROUTE JOSEPH COYNEL  
38360 ENGINS  
Tél. : 04 76 94 49 13  
Fax : 04 76 94 27 79  
E.mail : mairie@engins.fr

## Mairie ENGINS

### ⇒ Principes de fonctionnement des chantiers :

- ❖ Ils sont proposés à 8 jeunes Enginois, âgés de 14 à 17 ans.
- ❖ Ils se dérouleront du 11 au 15 juillet et du 18 au 22 juillet 2022, en matinée (les horaires seront précisés lors du recrutement).
- ❖ Chaque jeune effectuera 20 heures de travail rémunéré.
- ❖ Les chantiers consisteront à effectuer divers travaux sur la commune, en fonction des besoins des services municipaux.
- ❖ L'encadrement sera assuré un agent des services techniques de la commune.
- ❖ Ces travaux ne demandent pas d'aptitudes physiques et/ou techniques particulières, mais ils nécessitent une participation active et une motivation certaine de chacun.
- ❖ Les jeunes seront rémunérés sur la base minimum du SMIC horaire (10,57 € brut/heure au 1<sup>er</sup> janvier 2022) avec une minoration de 10 et 20% au regard de la législation du travail (-17 ans/- 16 ans).
- ❖ Nous sommes donc en situation professionnelle, cela implique que les absences éventuelles seront justifiées et décomptées.

### ⇒ Les motivations:

En cas de candidatures plus importantes que le nombre de places proposées, la priorité sera donnée aux nouveaux candidats et/ou aux plus motivés. Les candidatures refusées les années précédentes seront prioritaires. Un descriptif succinct des raisons de votre engagement auprès de notre commune nous aidera à statuer.

### ⇒ Le choix :

Le choix définitif des candidats est effectué par une commission qui se réunira mi-mai 2022.

Les candidats seront informés par téléphone de la suite donnée à leur demande au plus tard le 27 mai 2022.

## **⇒ Les inscriptions :**

**Le dossier d'inscription est à retirer, auprès de la Mairie d'Engins et à rendre**

**IMPÉRATIVEMENT en MAIRIE avant le 13 mai 2022**

## **Le dossier doit être accompagné des pièces suivantes :**

- Un curriculum vitae
- Une lettre de motivation

***Sans ces pièces, l'inscription ne pourra pas être prise en compte.***

## **Les candidats retenus devront :**

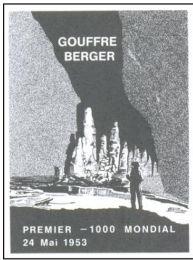
1. Compléter leur dossier en remettant les pièces suivantes en mairie d'Engins :
  - Relevé d'identité bancaire ou postal **au nom du jeune**
  - Photocopie de la carte d'identité
  - Un certificat médical à l'aptitude d'une activité professionnelle
  - Photocopie de l'attestation vitale (sécurité sociale)
  
2. Etre présents lors de la réunion d'information qui aura lieu début juillet 2021 (**une convocation** leur sera adressée par courrier), lors de laquelle chaque jeune signera son contrat de travail.

**Rappel : la signature du contrat de travail ne peut se faire qu'en présence d'un tuteur légal.**

## **Traitement des données personnelles :**

Lors de votre demande d'inscription à un chantier Vertaco, la commune d'Engins, responsable de traitement, collecte des données personnelles qui sont traitées uniquement par ses services et les tiers autorisés réglementairement. La base juridique de ce traitement est l'intérêt légitime et le contrat en cas de recrutement. Vos données personnelles collectées sont conservées dans la limite fixée par les durées légales de conservation. Dans le cadre d'une coordination territoriale des recrutements aux chantiers Vertaco et dans l'intérêt des jeunes, les noms des candidats sont échangés entre les structures ( les communes, l'Agopop et la Communauté de Communes), responsables jointes de ce traitement de données personnelles.

Conformément au règlement européen sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation de traitement et d'un droit de réclamation auprès de la CNIL [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Pour toute information ou exercice de vos droits Informatique et libertés vous pouvez contacter la Commune d'Engins : [mairie@engins.fr](mailto:mairie@engins.fr).



**MAIRIE D'ENGINS**  
ROUTE JOSEPH COYNEL  
38360 ENGINS  
Tél. : 04 76 94 49 13  
Fax : 04 76 94 27 79  
E.mail : mairie@engins.fr

## **CHANTIERS VERTACO JUILLET 2022 Mairie d'Engins**

### **DOSSIER D'INSCRIPTION**

**A déposer en mairie d'Engins avant le 13 mai 2022 - 17h**

**Merci de cocher la ou les semaines où vous êtes disponible :**

Semaine du 11 au 15 juillet 2022	
Semaine du 18 au 22 juillet 2022	

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

.....

Adresse mail : .....

**Avez-vous déjà participé à d'autres Chantiers ?**

**Nom et Prénom du (des) responsable(s):**

1- Nom, prénom : .....

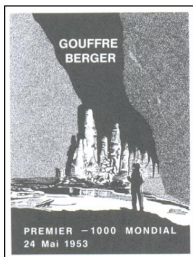
Adresse : .....

Tél. : ..... Tél. pendant les chantiers : .....

2 - Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Tél. pendant les chantiers : .....



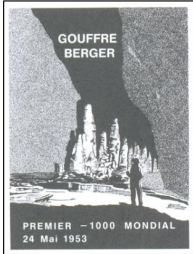
**MAIRIE D'ENGINS**  
ROUTE JOSEPH COYNEL  
38360 ENGINS  
Tél. : 04 76 94 49 13  
Fax : 04 76 94 27 79  
E.mail : mairie@engins.fr

**CHANTIERS VERTACO**  
**JUILLET 2022**  
**Mairie d'Engins**

**DOSSIER D'INSCRIPTION**  
**A déposer en mairie d'Engins avant le 13 mai 2022 - 17h**

**MOTIVATIONS**

- Découvrir ma commune
- Occuper mes vacances
- Financer un projet
- Avoir une expérience professionnelle
- Autres .....
- .....
- .....



MAIRIE D'ENGINS  
ROUTE JOSEPH COYNEL  
38360 ENGINS  
Tél. : 04 76 94 49 13  
Fax : 04 76 94 27 79  
E.mail : mairie@engins.fr

**CHANTIERS VERTACO  
JUILLET 2022  
Mairie d'Engins**

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

**A déposer en mairie d'Engins avant le 13 mai 2022 - 17h**

**AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) :

Représentant légal de l'enfant :

L'autorise à :

- Participer aux chantiers organisés par la Mairie d'Engins qui se dérouleront du..... au .....juillet 2022,
- Etre véhiculé pour les déplacements durant les chantiers,
- Effectuer un travail 20 heures hebdomadaires et percevoir un salaire en rapport avec cette activité professionnelle,
- Conclure un contrat de travail avec la commune d'Engins.

Rappel : la signature du contrat de travail ne peut se faire qu'en présence d'un tuteur légal

J'autorise l'animateur à décider de l'intervention d'urgence des services compétents (SAMU, pompiers, médecin.....), et j'autorise le praticien à pratiquer tout examen médical essentiel à l'établissement du diagnostic et toute intervention médicale ou chirurgicale jugée nécessaire.

Fait à :

Le :

Nom, prénom manuscrit et signature du représentant légal :